

LESTERPS

Au fil du temps

**B
U
L
L
E
T
I
N**



**M
U
N
I
C
I
P
A
L**

1995

N° 1

LE MOT DU MAIRE



Chers habitants
de Lesterps,

Je tiens tout d'abord, au seuil de cette année nouvelle et au nom de toute l'équipe municipale, à vous présenter mes meilleurs voeux pour 1996.

Ce bulletin, qui a le dur privilège d'être le numéro un, vous permettra, je l'espère, de mieux connaître votre commune dans son fonctionnement, ses services, dans sa vie quotidienne et dans ses projets à plus long terme.

Que peut-on souhaiter ou envisager pour une petite commune rurale de moins de 600 habitants, au seuil du XXI^e siècle ?

Après ces six mois écoulés nous pouvons, sans marquer le pas, mieux réfléchir à cette question et tracer déjà les grandes lignes de l'action à mener.

Nous avons choisi deux grandes priorités :

- permettre à nos concitoyens de **mieux vivre au présent**
- et d'autre part, **préparer l'avenir.**

Nous essaierons donc, dans nos choix, de ne pas déroger à cette règle.

MIEUX VIVRE ENSEMBLE AUJOURD'HUI.

Pour cela, nous devons développer la **convivialité**. A commune vivante, associations vivantes. Lesterps est en ce sens bien dotée. Veillons à ce que les associations continuent à remplir le mieux possible leur rôle.

C'est dans ce but que nous avons tout de suite envisagé le projet dit "**de restructuration des écoles**" afin que notre commune bénéficie d'une salle pour tous accueillante et de bonnes dimensions (voir dossier pages suivantes)

Mieux vivre ensemble aujourd'hui, c'est aussi être à l'écoute des autres. Contrairement aux grandes villes, nous n'avons pas de "filtre" et chacun peut être reçu, écouté par les élus. Pour cela nous tenons des permanences plusieurs fois par semaine.

PRÉPARER L'AVENIR

C'est en partie avec l'héritage du passé, même si cela paraît paradoxal, que nous préparons notre avenir. Cette région à dominante agricole bien sûr le restera. Mais il faudra des compléments, notamment préserver et entretenir les paysages et la richesse de notre patrimoine.

Tout le monde (hors commune) dit que le bourg de Lesterps est une perle, encore faut-il que nous en soyons, nous ses habitants, vraiment persuadés.

En créant l'axe touristique "**2000 ANS D'HISTOIRE**", les communes de Saint-Germain, Esse,

Lesterps et Brigueuil, fédérées autour d'un même projet, pourront augmenter très sensiblement le nombre de visiteurs et les retenir. C'est pour cela que nous envisageons l'achat et l'installation d'une maison du XII^e siècle à colombages et sise près de l'église, pour en faire un lieu d'accueil et d'information pour les touristes.

Il faudra un certain temps pour concrétiser ces projets, d'autant qu'en 1995, avec la création de la Communauté de Communes, les impôts locaux ont fortement augmenté, et qu'aucune autre augmentation n'est envisageable. Nous serons vigilants à ce sujet dans l'avenir.

Certains que les pages de ce bulletin municipal vous intéresseront, nous restons persuadés que la vie d'une commune ne réside pas seulement entre les mains d'une quinzaine de personnes, mais qu'elle est le fait du plus grand nombre possible.

Bonne année. Au travail.

C'est à Tous que l'on peut Tout.

Le Maire

Daniel SOUPIZET.

SOMMAIRE

Page	2	Le mot du Maire
Page	3	Le fonctionnement du conseil municipal Le personnel communal
Page	4	Démographie - Remise des décorations
Page	5	Le budget
Page	6	Les syndicats intercommunaux
Page	7	Les syndicats intercommunaux (suite)
Page	8	Les projets
Page	9	Les réalisations
Page	10	La vie associative
Page	11	La vie associative (suite)
Page	12	La vie associative (suite) Le calendrier des fêtes
Page	13	La vie de l'école
Page	14	La journée U.S.E.P.
Page	15	Histoire locale
Page	16	Nos publicitaires

Textes, photos et mise en page :
Mairie de Lesterps

Imprimerie :
EDIGRAPHIC
16500 SAINT-MAURICE-DES-LIONS

LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

SOUPIZET Daniel Maire
THIBAUT Christian 1^{er} Adjoint
DESSET Raymond 2^e Adjoint
LONGEVILLE Josiane 3^e Adjoint
DUFOURNAUD Christian
DURAND Gérard Denis
GANTEIL Brigitte Marinette
BRANTHOME Hélène
VAUBERT Gilles
GODINEAU Nicole
LACROIX Jean
PERRIN Yves
THIBAUT Jacques
DANGLADE Robert
TISSEUIL Raymond



Le Conseil municipal

COMMISSIONS COMMUNALES

Assainissement : VAUBERT Gilles - GANTEIL Brigitte Marinette - THIBAUT Jacques - PERRIN Yves - LONGEVILLE Josiane

Voirie : TISSEUIL Raymond - DANGLADE Robert - DESSET Raymond - DURAND Gérard Denis - DUFOURNAUD Christian - LACROIX Jean

Ecoles : GANTEIL Brigitte Marinette - LONGEVILLE Josiane - BRANTHOME Hélène - GODINEAU Nicole - THIBAUT Jacques

Plan d'Occupation des Sols : DURAND Gérard Denis - Thibaud Christian - DESSET Raymond - VAUBERT Gilles

Centre Communal d'Action Sociale :
GANTEIL Brigitte Marinette - LONGEVILLE Josiane - GODINEAU Nicole - THIBAUT Jacques - SAVY Louis - DESROCHES Daniel - JAMMET Ferdinand - GOURSAUD Yolande

DÉLÉGUÉS INTERCOMMUNAUX

Communauté de Communes du Confolentais :
SOUPIZET Daniel - THIBAUD Christian - titulaires
THIBAUT Jacques - LONGEVILLE Josiane - suppléants

Syndicat d'Electrification :
DUFOURNAUD Christian - LACROIX Jean - titulaires
GANTEIL Brigitte Marinette - DANGLADE Robert - suppléants

Syndicat d'Alimentation en Eau Potable :
THIBAUT Jacques - VAUBERT Gilles - titulaires
GODINEAU Nicole - PERRIN Yves - suppléants

SICTOM de Confolens-Chabanais :
THIBAUD Christian - VAUBERT Gilles - titulaires
THIBAUT Jacques - DESSERT Raymond - suppléants

Syndicat Mixte de la Charente Limousine :
SOUPIZET Daniel - DESSET Raymond - titulaires
THIBAUT Jacques - DURAND Gérard Denis - suppléants

Association d'Aide Ménagère à Domicile :
LONGEVILLE Josiane - titulaire
BRANTHOME Hélène - suppléante

LE PERSONNEL COMMUNAL

BURK Ginette : Secrétaire de Mairie
BESSAGUET Aimé : Agent d'Entretien
DANGLADE Dominique : Agent d'Entretien
VILLELEGER Mireille : Agent d'Entretien (affectée aux écoles)
MEILLARD Lucien : CES chargé de l'entretien
PLEINEVERT Patricia : CES chargée de la garderie

SECRETARIAT : ouverture au public
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
de 9 h à 12 H et de 14 H à 17 H



Les cantonniers au travail

PERMANENCES :

Maire : Samedi de 10 H 30 à 12 H
1^{er} Adjoint : Jeudi de 14 H à 15 H
2^e Adjoint : Vendredi de 10 H à 12 H
3^e Adjoint : Mardi de 14 H à 15 H

DÉMOGRAPHIE 1995

DÉMOGRAPHIE

NAISSANCES

5 janvier 1995 *FIXE Guillaume Patrick Maurice*
18 février 1995 *SEINE Allane Landry*
11 avril 1995 *SEINE Lorenzia Natacha*
6 mai 1995 *SEINE Heidi*
9 juin 1995 *DUMASDELAGE Quentin*
29 novembre 1995 *LAFLEUR Jacky*

MARIAGES

27 mai 1995 *LAVAUZELLE Jean-Luc*
et DELAIDE Marie-Laure
21 octobre 1995 *MULALIC Nedzad*
et SALETOVIC Maida

DÉCES

17 janvier 1995 *RATEAU Patrick*
8 juillet 1995 *BOUZAGE Gabrielle*
Veuve MONNEREAU
13 octobre 1995 *VERSLYPE Gérard Henri Marcel*
13 décembre 1995 *RIBARDIERE Louis*

POPULATION

Au recensement de 1990, notre commune comptait 568 habitants dont actuellement 20 étrangers en résidence principale (11 anglais, 2 espagnols, 4 allemands, 2 hollandais, 1 belge) et 12 anglais en résidence secondaire.

Citation :

Les valeurs humaines ne se mesurent pas seulement par l'instruction et l'intelligence, mais aussi par l'esprit d'initiative et le savoir-faire que chacun porte en soi, et par la volonté de mettre toutes ces qualités au service du Pays et de la société.

Raymond DESSET



Quatre médaillés et un retraité

REMISE DE DÉCORATIONS

Le 28 octobre 1995, à la salle municipale, M. André Guinet a reçu la médaille d'Honneur de Vermeil Régionale, Départementale et Communale pour 30 années de mandat de Conseiller Municipal.

M.M. Robert DANGLADE, Raymond TISSEUIL et André VILLELÉGER, Conseiller Municipal depuis 1977, ont reçu la médaille d'argent.

A l'issue de cette cérémonie, on a fêté également M. Maurice LAVERGNE qui a pris sa retraite le 1er octobre 1995 après 32 ans d'activité comme Agent d'Entretien.

Assistaient à cette époque M. FESTAL, Conseiller Général, Mme AUDONNET, Secrétaire en Chef de la Sous-Préfecture et M. BRODU, Responsable de la D.D.E. de Confolens.

BUDGET 1995

Le 22 mars 1995, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le Budget Primitif de l'exercice 1995 dont voici le détail :

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Dénrées et fournitures	35 700
Rémunération du personnel	497 000
Charges sociales	194 000
Impôts et taxes	17 200
Travaux et services extérieurs	186 500
Participations et contingents	326 320
Subventions	120 000
Frais de gestion générale.....	191 000
Frais financiers.....	65 200
Prélèvement pour investissement	355 002
Total	1 987 922

RECETTES

Produits de l'exploitation.....	62 600
Produits domaniaux	44 500
Produits financiers	40
Recouvrements-Subventions.....	83 900
Dotations de l'Etat	769 305
Impôts indirects.....	29 125
Contributions directes	998 452
Total	1 987 922

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Remboursement de capital	135 460
Acquisition de matériel.....	24 000
Achat d'une grange	39 000
Pose de stores à l'école.....	12 000
Remplacement de fenêtres à l'école	25 000
Travaux de voirie	190 000
Total.....	425 460

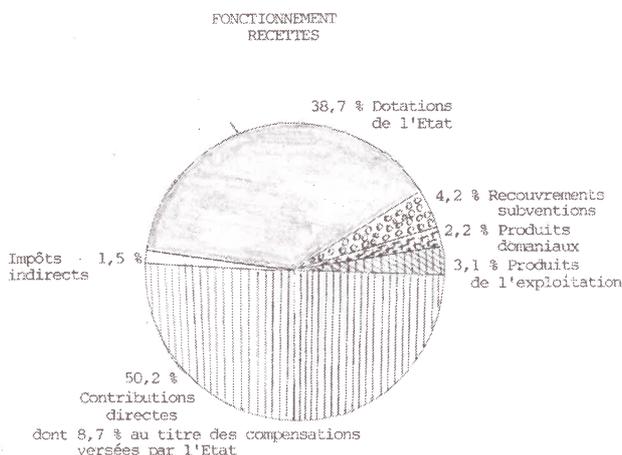
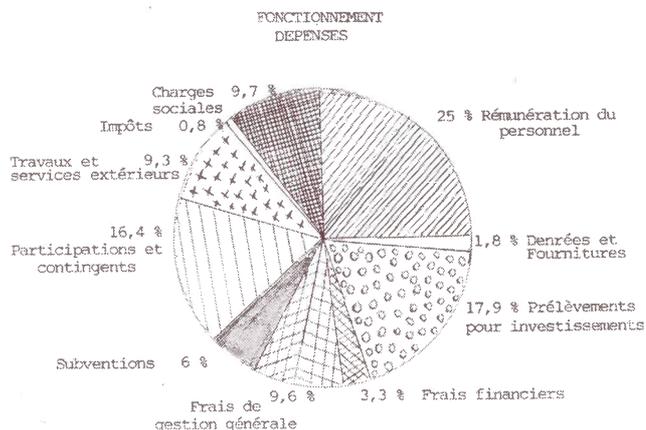
RECETTES

Prélèvement sur recettes de fonctionnement	355 002
Remboursement de la TVA	22 900
Subvention DGE	35 000
Subvention du Département.....	12 558
Total.....	425 460

Le Budget Supplémentaire de l'exercice 1995 a été adopté à l'unanimité le 23 octobre 1995 par le Conseil Municipal. Voici les nouveaux programmes d'investissement financés par l'excédent de fonctionnement de l'exercice précédent :

Acquisitions de terrains.....	4 086
Acquisitions de matériel	6 000
Acquisition d'un tracteur.....	50 000
Réfection extérieure logement instituteur	7 500

Toiture préau école	11 000
Salle des fêtes.....	54 000
Parking aux écoles	60 000
Total.....	192 586



L'augmentation des impôts locaux pour 1995 d'environ 8 % est due à la création de la Communauté de Communes du Confolentais. Le Conseil Municipal n'envisage pas cependant d'augmenter les impôts locaux pour 1996.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le C.C.A.S. est composé de neuf membres :

- Le Maire, Président
- 4 membres du Conseil Municipal élus par celui-ci
- 4 membres nommés par le Maire.

Régulièrement, il se réunit et discute sur les différents dossiers d'aide sociale établis par la mairie afin de venir en aide aux personnes dans le besoin. Les dossiers traités sont transmis ensuite à la DS 16 (Direction Solidarité Charente).

Cette année, il a été décidé d'offrir des colis aux personnes âgées de 82 ans et plus car il a été noté que celles-ci, en majorité, ont des difficultés à prendre part au repas offert aux anciens le 14 juillet. La somme allouée par le C.C.A.S. à cet effet a imposé la limite d'âge de 82 ans, ce qui représente 35 personnes.

SICTOM CONFOLENS-CHABANAIS

Actuellement la collecte et le traitement des ordures ménagères font l'objet d'un contrat passé entre le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) et la COTRADIM basée à Saint-Germain.

Le coût par habitant en 1995 a été de 200 F. Le syndicat regroupe 27 communes soit un peu plus de 19 000 habitants.

En complément de ce service, dans de nombreuses communes, existent des lieux de dépôt "sauvages" au vu des instances européennes. Ces dépôts ne seront plus tolérés dans les années à venir d'où la création envisagée de 2 déchetteries à Confolens et Chabonais. Les utilisateurs devront apporter leurs déchets pré-triés dont certains pourront être recyclés.

Le coût par habitant et par an risquerait d'être multiplié par 2,5 soit environ 450 F. En ce qui concerne notre commune éloignée de ces 2 déchetteries, un point fixe de collecte des ordures est à l'étude.

Retenons enfin que les ordures ménagères seraient toujours collectées comme actuellement et que sont concernés par ces déchetteries les végétaux, ferrailles, gravats, papiers, cartons, tout venant (matelas) huiles moteurs, verres, déchets ménagers spéciaux (piles, pneus ... etc)

O.P.A.H.

Initiée début 1995, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) poursuit comme objectif la remise en état d'immeuble dépourvu de confort ou son amélioration.

Certains critères autorisent l'attribution de primes pouvant aller jusqu'à près de 30 000 F. Peuvent prétendre à cette prime les propriétaires et usufruitiers dans le cadre de travaux de mise en conformité totale, de travaux partiels d'amélioration du confort, de travaux visant l'économie d'énergie, sachant que les bénéficiaires peuvent effectuer de façon partielle ou totale les travaux et à condition que le logement soit construit depuis plus de 20 ans et constitue la résidence principale du mandant.

Cette prime est enfin attribuée en fonction des revenus et de la composition de la famille.

Pour de plus amples renseignements et la constitution d'éventuels dossiers, le chargé d'O.P.A.H. tient une permanence tous les mardi matins à Confolens, route de Saulgond.

Des renseignements complémentaires peuvent être aussi demandés à Angoulême aux bureaux de la SEMAVA les lundi au 45.92.40.22.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFOLENTAIS

La Communauté de Communes du Confolentais née en janvier 1995 regroupe 26 communes et remplace l'ancien S.I.V.M. des deux cantons de Confolens et le S.I.V.M. de Champagne-Mouton. Monsieur FESTAL (Conseiller Général) a été élu président en juin 1995.

Sa vocation est de s'occuper :

- de l'aménagement de l'espace
- du développement économique avec gestion de la ZAE de la Croix Saint-Georges
- du logement et du cadre de vie.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX (suite)

SYNDICAT MIXTE DE LA CHARENTE LIMOUSINE

Il comprend 63 communes du Nord-Charente.

Son président est le Conseiller Général, M. ENIXON.

Sa vocation est de saisir toutes les opportunités pour le contrat de pays, valoriser et développer les systèmes productifs, socio-culturels et institutionnels, dégager les points forts et connaître les points faibles du Pays Charente-Limousine.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU CONFOLENTAIS

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du CONFOLENTAIS, constitué en 1965 à l'initiative du Docteur Marcel PERROT qui en assumait la présidence jusqu'en 1976, regroupait 15 Communes rurales appartenant à 2 cantons de l'arrondissement de CONFOLENS :

- Canton de CONFOLENS : ABZAC, ANSAC, BRILLAC, ESSE, LESSAC, LESTERPS, MANOT, ORADOUR-FANAIS, ST-GERMAIN-DE-CONFOLENS, ST-MAURICE-DES-LIONS.

- Canton de CHABANAIS : CHABRAC, CHIRAC, ETAGNAC, EXIDEUIL, SAULGOND.

En 1990, la Ville de CONFOLENS a été officiellement intégrée au Syndicat.

La population totale des 16 Communes constituant désormais le Syndicat est de l'ordre de 13 000 habitants.

Toutes les Communes du Syndicat sont alimentées par l'eau prélevée dans la rivière l'ISSOIRE, affluent de la VIENNE, à Saint-GERMAIN-de-CONFOLENS.

Le Syndicat assure en outre un appoint d'eau à la Commune de CHABANAIS et à celle de GAJOURBERT (Haute-Vienne).

Le réseau de distribution se divise en deux parties :

- le réseau bas service (réservoir de PERISSAC) desservant les Communes des bords de VIENNE et du secteur Nord-Est du Syndicat : ABZAC, ANSAC, BRILLAC, CHIRAC, CONFOLENS, ESSE, EXIDEUIL, LESSAC, MANOT, ORADOUR-FANAIS, ST-GERMAIN-DE-CONFOLENS, ST-MAURICE-DES-LIONS ;

- le réseau haut service (réservoir de LESTERPS) desservant les Communes de CHABRAC, ETAGNAC, LESTERPS, SAULGOND.

Les travaux réalisés entre 1965 et 1988 ont permis successivement la construction :

- de la prise d'eau en rivière ;
- de la station de pompage d'eau brute ;
- de l'usine de traitement de Bellevue ;
- du réservoir principal de 800 m³ sur tour de 50m à PERISSAC, Commune de ESSE ;
- des canalisations principales et secondaires alimentant les Communes les plus proches (y compris l'adduction de CONFOLENS) ;
- du barrage de St-GERMAIN-de-CONFOLENS de 70 m de largeur sur une hauteur d'environ 11 m, créant une retenue d'environ 700 000 m³ ;
- de l'ensemble des canalisations principales et secondaires et des branchements constituant le réseau de distribution, (au 1er janvier 1990 le nombre des abonnés est de 5 616 dont 1 180 pour la Commune de CONFOLENS) ;
- de 9 réservoirs secondaires (dont 4 sur tour) de 200 à 750 m³ ;
- de la station de reprise de LESTERPS.

Les travaux ont été réalisés sous l'égide de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt grâce à l'action des bureaux Syndicaux présidés par les Docteurs Marcel PERROT et Jean-Marie PEYRAUD puis par Monsieur TRAUMAT Maire de ESSE, avec l'appui administratif de la Sous-Préfecture de CONFOLENS.

La maîtrise d'oeuvre du réseau de desserte initial et des réservoirs a été réalisée conjointement par la Direction Départementale de l'Agriculture de la CHARENTE et la Société TECHNIA.

La maîtrise d'oeuvre de la station de traitement et de ses extensions a été assurée par la Société TECHNIA, celle du barrage a été assurée par SOGREAH avec l'assistance de TECHNIA.

L'exploitation du service de distribution d'Eau est confiée en affermage à la Société d'Aménagement Urbain et Rural (S.A.U.R.) direction régionale d'ANGOULEME.

PROJETS

RESTRUCTURATION DES ECOLES

Il est prévu que l'ensemble scolaire se regroupe dans les locaux plus récents, facilitant ainsi la scolarisation des enfants.

De même, une salle des fêtes est envisagée dans les deux anciennes salles d'école du haut avec l'aménagement d'une cuisine et d'une cantine dans le logement des instituteurs

Dans un souci de sécurité accrue, tant au point de vue scolaire que de desserte de la salle des fêtes, et après conseil recueilli auprès des responsables départementaux de la D.D.E., le projet initial le long de la voie publique est abandonné et un nouvel accès avec une entrée Route de Confolens va être ouvert.

AMENAGEMENT DU BOURG

Une étude est en cours entre la Direction Départementale de l'Équipement, le Conseil Général, le C.A.U.E. (Conseil d'Architecture) et l'Architecte des Bâtiments de France, pour l'amélioration de la traversée du Bourg.

ACHAT MAISON MONTALESCOT

Avant l'acquisition de cette maison, une expertise a été faite par le Service des Domaines. Au moment de la parution de ce bulletin, les négociations sont en cours.

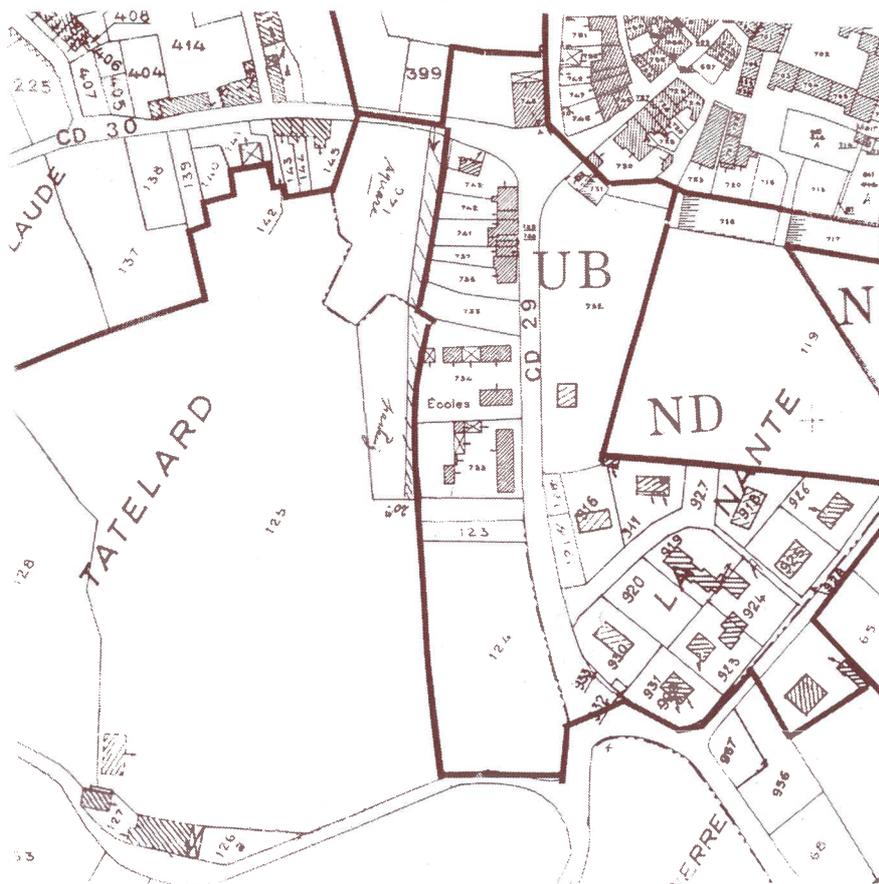
ACHAT D'UN TRACTEUR

Compte-tenu des besoins en matériel et de l'usure du tracteur actuel, il est envisagé l'acquisition d'un deuxième tracteur d'occasion pour des travaux nécessitant une puissance supérieure.

INSTALLATION D'UN 2^e POINT D'EAU AU CIMETIERE

Des devis sont en cours d'élaboration, la décision interviendra ultérieurement.

Information de dernière heure : après plusieurs pannes graves pour la sécurité de l'église, la réfection complète de l'installation électrique (éclairage, cloches, horloge) est envisagée.



Croquis du projet du nouvel accès aux écoles et à la salle des fêtes

RÉALISATIONS

TRAVAUX AUX ÉCOLES DE LESTERPS

- Des travaux de remise en état du Logement de l'instituteur ont été faits en septembre 1995, à savoir : peintures, tapisseries, plancher. Il est prévu également de repeindre la façade ouest du logement pour la préserver des intempéries. (Coût 31 005 F).

- Sous le toit du préau, le lambris qui menaçait de tomber a été remplacé (coût 10 975 F).

- Des stores ont été posés (classe de Melle L'Ardiller) (coût 9 934 F).

- Dans la classe de M. Moreau (anciennes écoles), l'électricité a été remise aux normes (coût 7 967 F) et les trois fenêtres remplacées (coût 16 050F) en P.V.C.

- Un réfrigérateur spécial collectivité a été installé à la cantine, conformément aux souhaits des Services Vétérinaires (coût 5 680 F).

- Un toboggan en plastique pour raison de sécurité a remplacé l'ancien en bois (coût 1 460 F), il a été installé par les soins de M. DESSET.



Patricia PLEINEVERT et les enfants

IMPORTANTES TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE

Pour les chemins ruraux, une somme de 279 783 F a été allouée, concernant le chemin de Beaupuy à Lesterps (secteur Saint-Michel), le chemin dit du Moulin de Douzy, le chemin de La Pigeasserie et le chemin de Saint-Quentin à chez Carail (en travaux depuis deux ans).

Un programme de travaux de voirie subventionnés a été réalisé par la D.D.E. cet été concernant les chemins d'accès aux villages des Granges, La Jaubertie, La Coufoulaude, Tatelard, Chez Gourdy, et l'accès au Lotissement La Nante.

TRAVAUX DU PRESBYTERE

Le ravalement de la façade du presbytère est en cours de réalisation. Au crépis initial, le Conseil Municipal avec les conseils de l'Architecte des Bâtiments de France a préféré un crépis laissant visibles certaines pierres (coût total : 115 000 F).



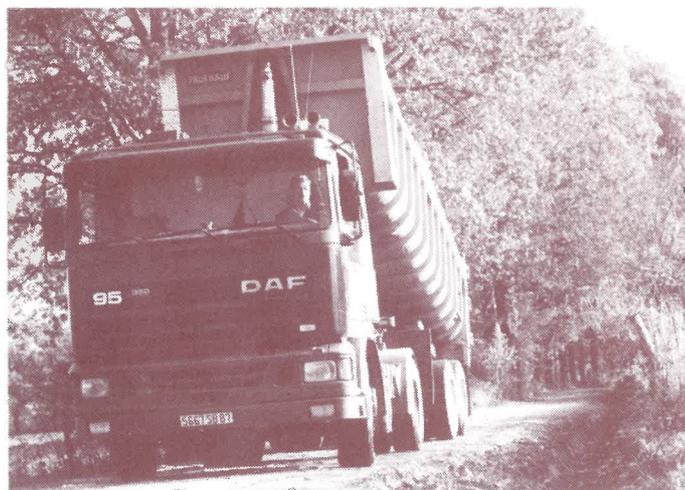
Les travaux du Presbytère

AUTRES REALISATIONS :

Une somme de 4 474 F a été investie pour l'achat d'une débrouailleuse afin de permettre aux cantonniers de travailler plus aisément.

Aux écoles de Lesterps, un service de garderie a été instauré afin de permettre aux parents qui travaillent de laisser leurs enfants en toute tranquillité.

Horaires : de 7 H 30 à 9 H et de 16 H 30 à 18 H 30.



Remise en état d'un chemin rural

LA VIE ASSOCIATIVE

ETOILE SPORTIVE SECTION FOOTBALL

L'Etoile Sportive née en 1941 continue de briller de nos jours. Forte de trente-quatre licenciés juniors et séniors et d'une pépinière de vingt-quatre jeunes joueurs, elle porte les couleurs de notre commune sur tous les terrains des alentours.

Actuellement présidée par Maurice Lavergne, cette association a connu diverses fortunes. L'équipe fanion a joué en promotion de première division. Opérant actuellement en deuxième division, elle est classée dans le milieu du tableau.

L'équipe B tire aussi son épingle du jeu et figure dans le haut du tableau. Les plus jeunes en entente avec nos voisins du SOB de Brigueuil font leur gamme. Au vu de la valeur d'un grand nombre d'entre eux, l'ESL a encore de beaux jours à vivre.

Pour mémoire, cette association a été l'objet d'attentions particulières de la part de ses différents présidents : M.M. Gasquet, Chastenet Louis, Durand Gérard, Morichon Roger, Pinard Fernand, Bouhéni, Vignaud Henri, Villeléger André, Demaille Daniel.

Souhaitons entendre longtemps encore les cris des supporters et voir trembler les filets adverses pour que brille toujours cette étoile.



L'équipe Fanion

ETOILE SPORTIVE SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La Section de Gymnastique Volontaire de LESTERPS accueille 22 membres tous les mercredis soir de 20 H 30 à 22 H, en dehors des vacances scolaires. C'est dans l'enthousiasme et la bonne humeur que se déroulent les séances animées par Mireille Villeléger. La section organise également chaque année un repas et un voyage où tout le monde est le bienvenu.



La Gym volontaire

LA VIE ASSOCIATIVE (suite)

SOCIETE DE CHASSE

Née vers 1925, la Société de Chasse pourrait fêter ses 70 ans cette année.

Non structurée initialement, elle connut une interruption durant les années noires de la guerre 1939-1945. Elle fut remise sur orbite vers 1947 avec le cadre juridique de la loi de juillet 1901 et se fédéra avec beaucoup d'autres au sein de la Fédération Départementale. Ses présidents furent Messieurs Pinard, Devautour, Lacroix, Chastenet, Vignaud, Cottier et la cheville ouvrière en fut bien sûr Paul Desnoël. Ayant pour but une gestion rationnelle de la faune avec la mise en place de plans de chasse Chevreuil, sanglier et lièvre, l'association privilégie la convivialité et ce bonheur suprême d'être au contact d'une nature cicatrisante des soucis journaliers. Cette chasse que nous héritons bien sûr de nos parents, nous l'empruntons surtout à nos enfants : ne l'oublions jamais. En effet, la chasse est bien autre chose que le simple fait de tirer des oiseaux ou des animaux, mais surtout la passion de mieux les connaître, les appréhender, de savoir naturellement les épargner quand leur population est en péril.

La chasse est un art de vivre, née avec l'homme, qui perdure au fil des siècles et très certainement s'éteindra avec lui.



Société de Chasse



8 octobre 1995 - Repas du 3^e Age

CLUB DU 3^e AGE

Le Club du 3^eme Age de LESTERPS avec ses 104 adhérents est très actif. Au cours de l'année 1995, il a organisé deux repas, un goûter et une bûche de Noël (gratuits pour ses membres) et organisé deux voyages, une exposition-vente, un loto et un pique-nique, ainsi que deux réunions mensuelles (belote).

Ci-joint une photo qui nous rappelle les 50 ans de mariage de M. et Mme Henri Desnoël, du Bourg.

LA VIE ASSOCIATIVE (suite)

COMITE DES FETES

Voici une joyeuse équipe, celle du Comité des Fêtes de LESTERPS, amicalement groupée autour de son Président, Monsieur Louis SAVY. Cette photo a été prise à la fin d'une réunion animée au cours de laquelle les derniers détails de la "soirée", puisque c'est la première des manifestations qu'organise ce Comité tout neuf. En juillet 1996, LESTERPS connaîtra son premier "Festival de l'Accordéon". Une belle fête en perspective ! Et d'ici là, il y en aura d'autres, pour lesquelles l'enthousiasme et la bonne volonté de chacun seront nécessaires. Souhaitons longue vie au nouveau Comité !



Le comité des fêtes

AMICALE ACPG/CATM ET VEUVES DE GUERRE

Président : Hubert Lacroix

Vice-Président : Robert Danglade

Trésorier : Paul Artiglonde

Elle compte 45 cotisants dont 5 prisonniers de guerre

2 veuves de prisonniers de guerre

9 anciens combattants 1939-1945

29 combattants Algérie-Tunisie-Maroc

Elle participe aux cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre.

Le 8 mai un vin d'honneur est offert par l'Amicale, suivi de son banquet annuel.

ASSOCIATION D'ATTELAGE CHARENTE LIMOUSINE

L'association d'attelage de Lesterps a pour but de promouvoir l'équitation et plus particulièrement l'attelage.

L'association élève : - des chevaux de selle français

- des chevaux percherons

- des poneys français de selle (grande taille)

- des poneys pottock

L'association débouffe, dresse et sort en compétition.

L'association forme des meneurs de tourisme et de compétition.

L'association organise chaque année deux randonnées montées et attelées (Pâques et Toussaint) et deux concours d'attelage (entraînement début juillet et national en août).

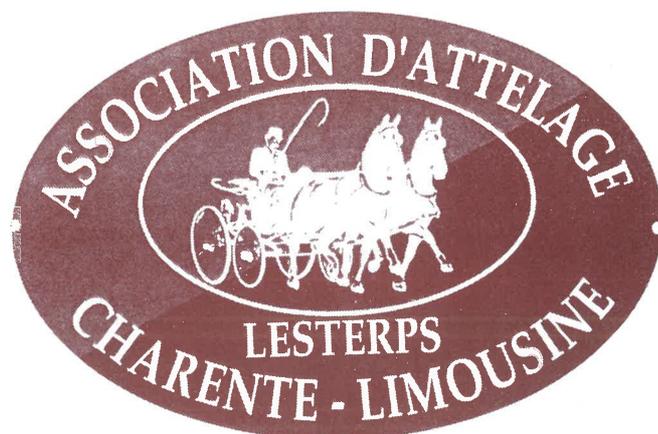
L'association est à même de fournir tous harnais ou voiture d'attelage.

L'association est à même de mettre en rapport les acheteurs et vendeurs de chevaux ou de poneys.

Pour tous renseignements 45.71.02.94 (après 20 H).

CALENDRIER DES FETES 1996

Samedi 20 janvier	Loto de la chasse
Dimanche 21 avril	Loto du 3ème Age
Lundi 27 mai.....	Tournoi de Sixte
Samedi 8 juin	Frairie annuelle
Dimanche 9 juin.....	Frairie annuelle
Dimanche 21 juillet	Festival de l'accordéon
Samedi 3 août	Concours de pétanque en nocturne
Dimanche 11 août	Méchoui de la Chasse
Dimanche 18 août.....	Exposition-vente du club du 3ème Age
Samedi 31 août	Ball-trap de la Société de Chasse
Dimanche 1er septembre	Ball-trap de la Société de Chasse
Dimanche 10 novembre.....	Loto du foot
Samedi 14 décembre.....	Loto de la cantine



LA VIE DE L'ÉCOLE

Compte rendu des élèves de CM1 - CM 2 sur le S.A.M.U.

Mardi 21 novembre 1995, nous avons accueilli le S.A.M.U. dans la classe avec grand plaisir. Il y avait un médecin scolaire, le directeur du S.A.M.U. : Service d'Aide Médicale d'Urgence, et une dame de la D.D.A.S.S. : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

Ils nous ont fait passer une cassette vidéo qui expliquait comment fonctionne le poste de commande du S.A.M.U., ils nous ont montré l'intérieur d'un camion dont le matériel coûte plusieurs millions de francs nouveaux et comment faire la P.L.S.. Une intervention coûte 2 500 et 5 000 francs la demie-heure. Le directeur du S.A.M.U. nous a expliqué la démarche à suivre en cas d'accident :

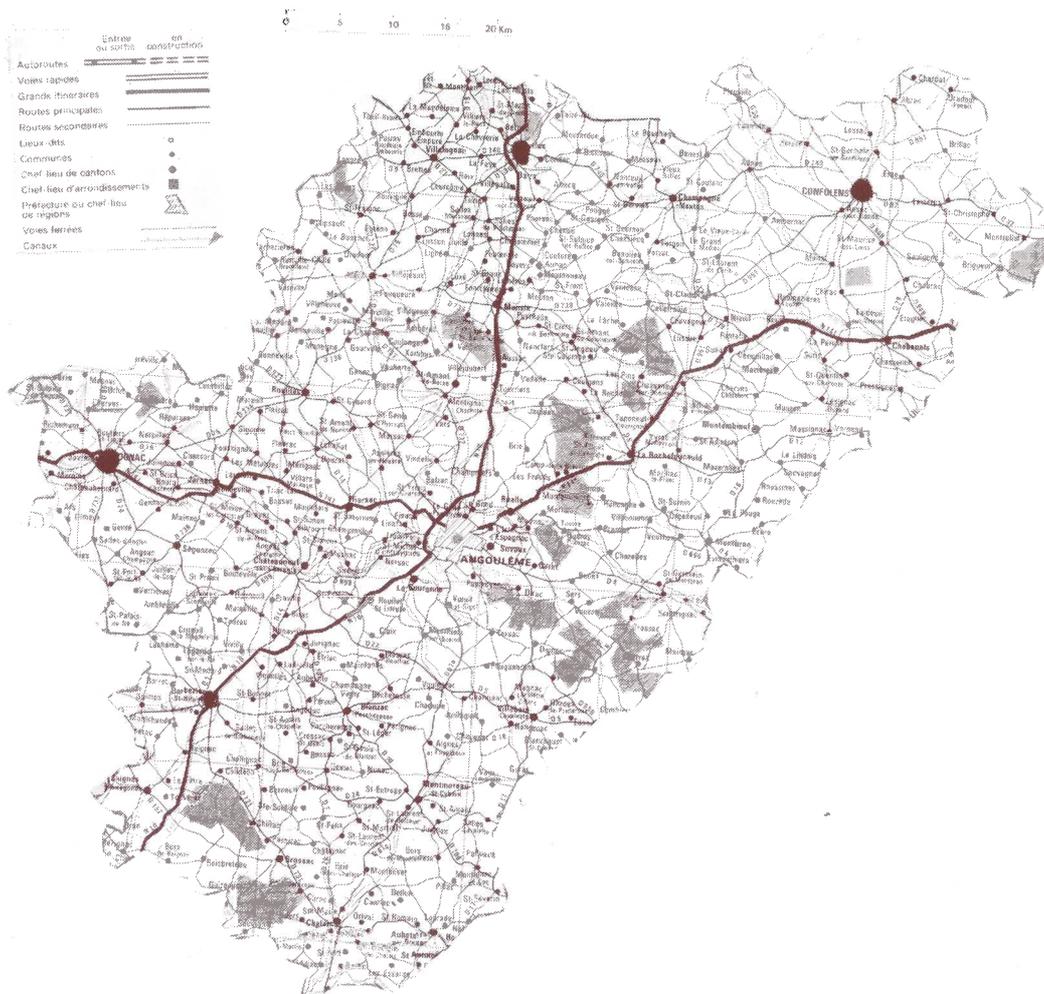
- Composez le 15 si nécessaire et vous aurez toute communication avec le S.A.M.U.
- Ne pas s'affoler au téléphone.

- Précisez le lieu de l'accident.
 - Dire votre nom, s'il est conscient ou inconscient, et si vous sentez son pouls et s'il respire.
 - Ecoutez les conseils de l'agent du S.A.M.U.
 - Ne pas raccrocher le premier.
- Sachez faire les gestes qui sauvent.
- Chaque fois qu'un parent, un ami ... est victime d'un malaise ou d'accident, mettez la victime en P.L.S. (Position Latérale de Sécurité) pour éviter que la personne avale sa langue.
- Ne jamais faire un massage cardiaque.
- P.L.S.**
- Lui demander de vous serrer la main.
- Si la personne le fait, elle est consciente ; si elle ne le fait pas, elle ne l'est pas.
- Prenez son pouls.
- Ecoutez sa respiration en mettant votre main devant sa bouche.

LE SAMU EN CHARENTE

● Centre principal

● Annexes



LA JOURNÉE U.S.E.P.

Ce jeudi 30 novembre 1995, nous avons participé à une rencontre U.S.E.P. qui a eu lieu à Brigueuil. Il y avait les écoles de Brigueuil, Esse, Abzac, Brillac et Lesterps. On a commencé les jeux vers 14 H. Chaque jeu durait environ 20 minutes. Comme jeux, il y avait du rugby, la passe à 10, le foot, la balle au but, le ballon prisonnier, le béret, le lapin et le chasseur, et le dernier jeu de relais.

La passe à 10 se joue en deux équipes adverses ; quand une des équipes a la balle, il faut que celle-ci soit passée dix fois dans l'équipe. Nous avons rencontré des élèves que nous ne connaissons pas. Nous sommes partis de Brigueuil vers 15 H 45 et nous sommes revenus vers 16 H à Lesterps.

Cette journée était très bien.

La Classe de CM1, CM2 de Lesterps.



Nos deux nouveaux enseignants : M. MOREAU Jérôme et M^{lle} L'ARDILLIER Fabienne

La journée du 20 août 1995

Un concours de labour départemental s'est déroulé dans notre commune au lieu-dit "Le Tagibaud" sur une parcelle d'environ 15 hectares prêtée par M. ROUMI.

De nombreux concurrents sont venus de toute la Charente, 700 à 800 personnes y ont assisté et tout s'est bien déroulé grâce à la bonne organisation du CDJA (jeunes agriculteurs).

HISTOIRE LOCALE

L'Etoile Sportive de Lesterps - mars 1941 (première formation)



En haut de gauche à droite :

Hely Gauthier, Raymond Desset, René Porgnonec, Jean Simon, Fernand Lalis, Roger Desset, André Levêque, Simon Magnago, René Magnago, Joseph Gri, Monsieur Gasquet

En bas de gauche à droite :

Raymond Fricard, Yves Perrin, Andrès Desnoël, Henry Grenet, Roméo Gri, Paul Nicolas, André Pagnoux

1940 : Une date de triste mémoire pour la France et les Français ; après la défaite de nos armées devant l'envahisseur, notre pays entrait dans la période la plus noire de toute son histoire ; c'est à ce moment-là que germe dans la tête d'un petit groupe de jeunes de Lesterps pas encore en âge d'être mobilisés, l'idée de créer une équipe de football afin de commencer une activité sportive et ainsi canaliser leur énergie dans ce sport de groupe pas encore très populaire dans nos régions.

Ce fut l'époque héroïque pour ce début de l'Etoile sportive de lesterps (E.S.L.) car il n'y avait pas d'argent, pas d'équipement, pas de terrain mais une volonté farouche de réaliser cette idée.

Une souscription fut organisée, à laquelle toute la population de la commune participa, chacun selon ses moyens, ce qui permit l'achat des chaussures, des ballons et des maillots.

Le terrain, au site de Chez Gourdy, désaffecté par l'entreprise de fabrication de poteaux électriques en ciment, fut prêté par la Municipalité de l'époque dont le Maire était M. Lacroix.

Après de très durs travaux de remise en état (boucher les trous et dénivellations, élimination des ferrailles et vieilles armatures), le terrain fut à peu près en état pour la saison 1940-1941 sous la bienveillance de M. Gasquet, instituteur à Lesterps à cette époque.

Depuis lors, l'E.S.L. n'a fait que progresser grâce au courage et à l'abnégation de ses dirigeants et jeunes joueurs.

Le cinquantenaire du Club en 1992 fut une occasion extraordinaire pour réunir quelques vétérans de l'époque héroïque et les jeunes de la nouvelle génération.



Les footballeurs de 1941 réunis 50 ans après.

<p>ALIMENTATION - TABAC - PRESSE Marinette GANTEIL LESTERPS - Tél. 45 71 08 75 - Fax 45 71 52 16</p>	<p>MATERIEL AGRICOLE - TRACTEUR - MOTOCULTURE Ventes - Réparations Joseph GODINEAU 16420 LESTERPS - 45 71 08 22</p>
<p>MOD PASSION BURK Christian <i>Bonneterie - Lingerie - Confection</i> Place Guy Mocquet - 87200 SAINT-JUNIEN <i>et sur toutes les foires de la région</i></p>	<p>BOULANGERIE DUMAINE Gilbert 16420 LESTERPS Tél. 45 71 03 97</p>
<p>SARL DUMAS-DELAGE Maçonnerie - Couverture - Funéraire Tél. 45 71 06 42 - 45 85 33 77 Fax : 45 71 06 48 16420 LESTERPS</p>	<p><i>La Cuma de Lesterps</i> est toujours au service de ses sociétaires Tél. 45 71 08 06 - 45 71 09 06 Battage Grain et Maïs Groupe Enfonce-Pieux</p>
<p>EURO-OPTIQUE Optique et Surdit� Elisabeth LACROIX - Opticienne D.E. 2, Place de l'Hôtel de Ville 16500 CONFOLENS - Tél. 45 84 11 74</p>	<p>HOMME COIFFURE FEMME <i>Coiff' Mod</i> Le Bourg 16420 LESTERPS - Tél. 45 71 05 54</p>
<p>SARL TRANSPORT VAUBERT Gilles <i>Livraison tous matériaux de carrières et sablières</i> 16420 LESTERPS - Tél. domicile: 45 71 08 90 Tél. camion : 07 44 16 09</p>	<p>LA POSTE Service de proximité, répond avantagement à vos attentes financières et facilite l'envoi de votre courrier avec les enveloppes pré-timbrees et toute sa gamme de produits Prêt à Poster.</p>
<p>s.a.r.l. Boucherie - Charcuterie Lesterroise Viandes 1^{er} choix Tél. 45 71 01 88</p>	<p>WATERMILL ANTIQUITES Moulin de Douzy John SLADE Achète Meubles, Tableaux, Bibelots, etc... 16420 LESTERPS - Tél. 45 71 50 44</p>
<p>AUTO-ECOLE <i>Conduite accompagnée à partir de 16 ans</i> Daniel DEMAILLE 16420 LESTERPS - Tél. 45 71 01 43</p>	<p>Véhicules Neufs et Occasions Garage J.-C. CARQUAIX 16420 LESTERPS - Tél. 45 71 06 85</p>
<p>SARL AVENIR CONFOLENTAIS au capital de 50 000 F TRANSPORTS SCOLAIRE ET TOURISME 16420 LESTERPS Tél. 45 71 01 47 - Fax 45 71 52 17</p>	<p>Bar des Tilleuls <i>Chez Marie-Louise</i> LESTERPS - Tél. 45 71 02 61</p>
<p>TRAVAUX AGRICOLES Enrubannage - Round Baller - Battage Grains Elagage - "Curage Fumier Bobcat" SAVY Louis 16420 LESTERPS - Tél. 45 71 00 54</p>	<p>CERFS CHARENTE Tél. 45 71 06 05 - 45 71 07 58</p>
<p>Ent. TISSEUIL Robert Plâtrerie - Isolation Peinture - Papier Peint Revêtements sols et murs 16420 LESTERPS - Tél. 45 71 05 29</p>	<p>TRAUMAT J. -LOUIS - Tôlerie, carrosserie, peinture - Mécanique auto-vente - Voitures occasions, neuves - Redressage sur marbre LESTERPS Tél. 45 71 01 40</p>